

<http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-du-bac-STAV-ce-que-nous-portons.html>



# Réforme du bac STAV, ce que nous portons !

- Les Dossiers - Pédagogie - Dossier Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Réforme du bac STAV, ce que nous portons !

La [DGER](#) a donc décidé d'avancer à marche forcée (l'arrêté doit être présenté aux alentours du 20 juin au [CNEA](#) -Conseil national de l'enseignement agricole) pour réformer le Bac STAV. Pourtant, cette réforme est d'une haute importance car elle touche un diplôme identitaire de l'enseignement agricole qui représente 11 232 élèves dans 201 établissements.

Si le décret modifiant le diplôme du baccalauréat s'impose à nous ici aussi avec toutes ses joyeusetés (contrôle continu, grand oral, part du [CCF](#), enseignements de spécialités évalués à l'écrit...), tous les autres aspects tant de l'examen que des grilles horaires sont à la seule initiative de la DGER.

Alors que le deuxième (et dernier ?) groupe de travail sur le sujet s'annonce (mercredi 6 juin), le secteur Pédagogie et vie scolaire du SNETAP, porte à la connaissance de toutes et tous, quelques éléments clés de ce que devrait être, selon nous, la réforme.

## Une dimension technologique qui doit être maintenue

C'est la pierre angulaire de ce bac STAV : sa dimension technologique avec un stage en entreprise, des cours en salle, des TP-TD, de la pluridisciplinarité dans des domaines de spécialité bien déterminés. Tout cela évalué dans une épreuve majeure, celle du dossier technologique. Ainsi, puisque la réforme impose la mise en place de spécialités (3 en 1<sup>ère</sup> et 2 en terminale), il est indispensable que les anciens EIL se retrouvent en enseignement de spécialité. Leur volume horaire pourrait alors être conforté. La préparation du grand oral doit également s'inscrire dans ces enseignements de spécialité et si l'épreuve du dossier technologique peut changer, elle peut tout à fait trouver de la pertinence dans cette modalité d'évaluation.

## Tronc commun

Il s'avère nécessaire pour garantir un tronc commun ambitieux, de haut niveau, qui permettent la poursuite d'études mais aussi pour maintenir les spécificités de l'enseignement agricole d'intégrer tant l'[ESC](#) que les SES dans ce tronc commun du BAC STAV. Ce serait une suite logique à la classe de seconde (pour les SES) et un marqueur fort de l'appartenance à notre identité (pour l'ESC)..

## Autonomie de l'établissement, le piège de la fausse liberté

Les heures non affectées ne constituent pas un chance, une richesse pour l'autonomie des établissements. Elles sont plutôt (lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour financer d'autres cours ou options) la source d'une compétition, de tensions, entre disciplines...en ces temps de [DGH](#) maigre. Ainsi, il est nécessaire de réduire au maximum les heures non affectées à des disciplines afin d'éviter ce genre de situation et pérenniser les postes. Dans la même logique, il faut découpler (dans la grille horaire) les heures entre les deux langues vivantes (A et B, 1 ou 2) afin que les services, les collègues puissent s'organiser clairement.

## Evaluation : révolution dans le CCF ?

Actuellement, on compte plus de 16 CCF qui désorganisent les deux années en instituant une pression évaluative permanente. L'organisation de ces CCF empiète très clairement sur le temps de cours, de formation. Pour certaines évaluations même, il n'existe aucun cadrage national, tant dans la forme que sur le fond. Pourquoi ne pas profiter de cette réforme du BAC (à l'Education Nationale) qui rend possible (oui chez le Mammouth !) des banques de sujets nationaux et des évaluations par d'autres enseignants que ceux de la classe garantissant ainsi l'anonymat du candidat ?

## Pas d'économie sur le dos de la voie technologique !

Le gouvernement n'a cessé de répéter que cette réforme n'avait pas pour but de faire des économies...pourtant la réforme de la seconde et celle de la voie générale nous prouvent clairement le contraire ! Celle du STAV ne doit pas s'inscrire dans cette logique ce serait à nouveau fragiliser le BAC STAV, les établissements, les personnels. Oui c'est à l'école que l'on apprend. Il faut plus et mieux d'école.

Tels sont les principaux éléments que la délégation du SNETAP-[FSU](#) défendra lors du prochain groupe de travail CNEA le 6 juin 2018.